

Budget participatif : résultats des votes!

Voici les 10 projets retenus à l'issue de ce vote :

Campus Villejean :

Tables de pique-nique en extérieur



Installer des tables de pique-nique sur les espaces extérieurs du campus.

Prix estimé : 12 000€

Voté à 35,7%

Bons alimentaires pour les étudiant-e-s en difficulté



Financer 400 bons alimentaires de 50€ à distribuer aux étudiant-e-s en difficulté.

Prix estimé : 20 000€

Voté à 33,6%

Végétaliser le campus



Créer de nouveaux espaces végétalisés sur le campus.

Prix estimé : 8 000€

Voté à 32,8%

Distribution gratuite de cendriers portatifs

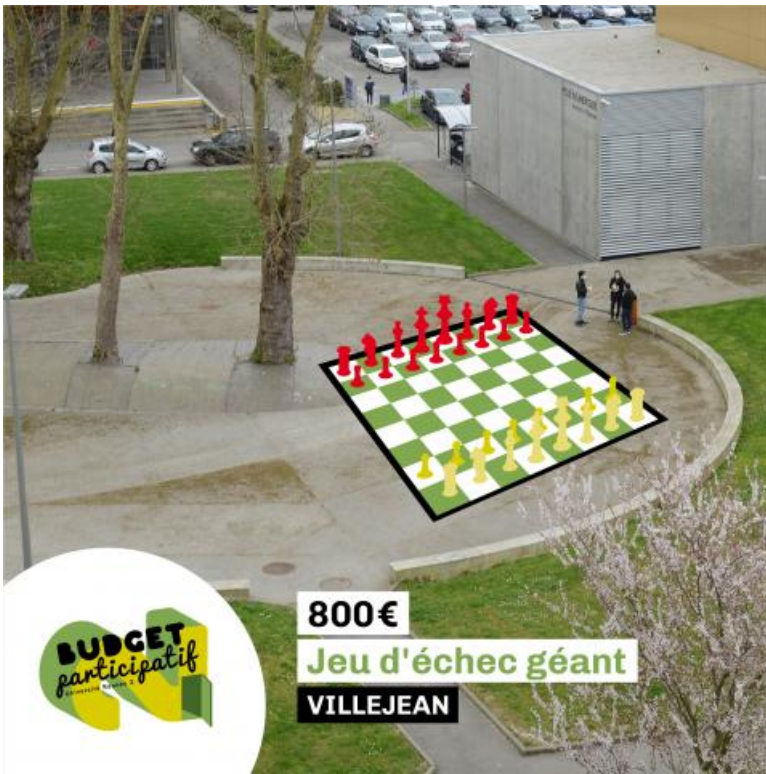


Distribuer gratuitement des cendriers portatifs aux étudiant-e-s.

Prix estimé : 1 000€

Voté à 6,8%

Jeu d'échecs géant



Acheter un jeu d'échecs grand format pour pouvoir jouer de manière ludique en extérieur ou en intérieur.

Prix estimé : 800€

Voté à 6,1%

[Mölkky, palets bretons et boules de pétanque en libre service](#)



Mettre à disposition au bâtiment Éréve des jeux de mölkky, palets bretons et boules de pétanque.

Prix estimé : 500€

Voté à 5,4%

Campus Mazier :

[Chèques livres pour les étudiant-e-s](#)

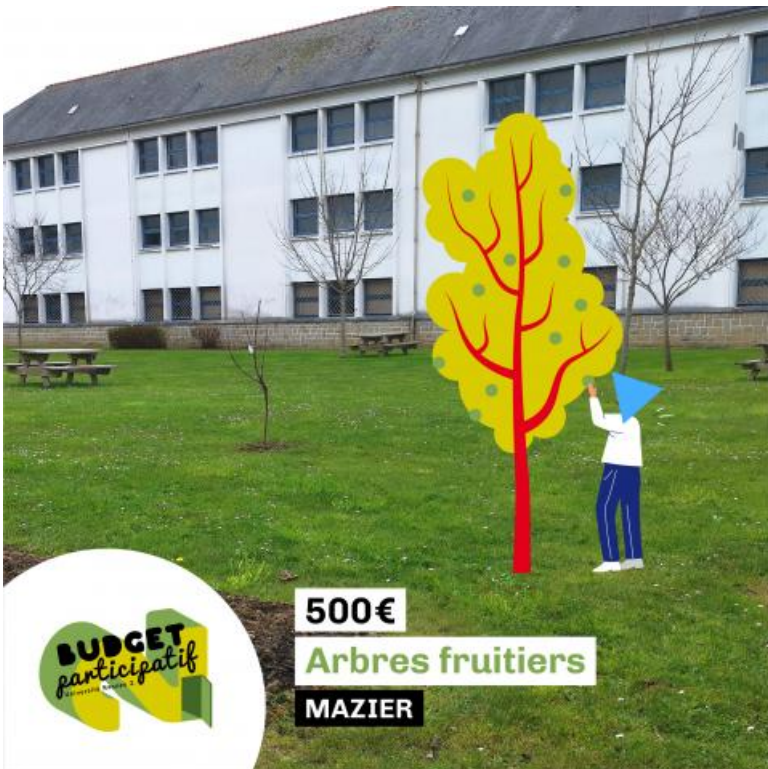


Financer 100 chèques livres de 25€ pour les étudiant-e-s en difficulté.

Prix estimé : 2 500€

Voté à 6,7%

Arbres fruitiers



Planter des arbres fruitiers sur les espaces extérieurs du campus.

Prix estimé : 500€

Voté à 6,5%

Végétaliser le campus Mazier



Créer de nouveaux espaces végétalisés sur le campus.

Prix estimé : 1 000€

Voté à 3,8%

Campus La Harpe :

[Vélo pour recharger son téléphone](#)



Installer un vélo dynamo permettant de recharger un ou plusieurs téléphones portables en faisant de l'exercice.

Prix estimé : 3500€

Voté à 6,8%

Le Budget Participatif Rennes 2, c'est quoi ?



Le budget participatif étudiant est un dispositif de démocratie directe mis en place par les élu-e-s étudiant-e-s, avec le soutien de la direction de l'université.

Il permet de financer des projets d'aménagement et d'amélioration de la vie étudiante de Rennes 2 grâce à une enveloppe de 50 000€ issus de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Le principe est simple : chaque étudiant-e peut proposer un ou plusieurs projets et l'ensemble des étudiant-e-s votent ensuite pour les départager.

09 avril 2021